

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20110627-VD2011-2706053-DE
Date de signature : 06/07/2011
Date de réception : 06/07/2011

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

53

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 27 juin 2011



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - Mme BIOT (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme CHEVALIER (pouvoir Mme TROUWBORST) - Mme JUBAN (pouvoir M. DESEILLE)

Membres absents : M. MAGLICA - M. MARCHAND - M. ALLAERT - M. BEKHTAOUI - Mme MILLE - M. HELIE

OBJET

DE LA DELIBERATION

Bibliothèque municipale - Appels à projets « Patrimoine écrit » - Année 2011 - Demande de subvention

Mme DURNET-ARCHERAY, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le Ministère de la Culture et de la Communication reconduit en 2011 un appel à projets « Patrimoine écrit » destiné à soutenir des projets exemplaires concernant les collections patrimoniales des bibliothèques relevant des collectivités territoriales.

Cet appel à projets permettra l'attribution de financements pouvant atteindre 80 % des dépenses éligibles.

Dans ce cadre, la Bibliothèque municipale a l'opportunité de proposer deux projets de signalement et de mise en valeur de collections, dont la numérisation a été précédemment subventionnée par l'Etat dans le cadre de l'appel à projets « numérisation ».

Il s'agit d'une part de la valorisation de 2 877 images dijonnaises, estampes et photographies du XVIIIème au XXème siècle, dont le budget prévisionnel est de 12 121,98 €, d'autre part, de la valorisation et de l'enrichissement de la collection de menus, avec un budget prévisionnel de 37 826,49 €.

Ce dernier projet pourra également bénéficier, dans le cadre de l'édition qui sera réalisée pour la valorisation de la collection, du soutien financier de la Bibliothèque Nationale de France, de l'association des amis de la Bibliothèque municipale de Dijon, mais aussi de mécénat.

Ces appuis financiers complémentaires pourraient couvrir un peu plus de 20 % des dépenses, le financement du projet par le Ministère étant, le cas échéant, ajusté en conséquence afin que la somme des concours financiers ne représente pas plus de 80% de la dépense subventionnable.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- décider de proposer, dans le cadre de l'appel à projets « Patrimoine écrit », lancé par le Ministère de la Culture et de la Communication, au titre de 2011, les deux opérations présentées par la Bibliothèque municipale et décrites dans le rapport ;

2- solliciter, au taux maximum possible, l'ensemble des subventions susceptibles d'être attribuées pour ces deux opérations ;

3- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

| RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ |